



GAMINVILLE
centre de la petite enfance • bureau coordonnateur

POLITIQUE DE LA SANTÉ DES ENFANTS

Document révisé le 31 mars 2025
Révision officielle 3 novembre 2025

QUE FAIRE SI MON ENFANT EST MALADE?

Il est important que le parent accepte d'exclure son enfant lorsqu'il est malade. En pensant que la fièvre n'est pas une maladie, mais un signe d'une maladie sous-jacente. Il doit aussi être conscient que si son enfant est malade, il ne peut participer aux activités proposées durant la journée. Il a bien plus besoin d'un bon lit, d'une personne exclusive à lui que de vivre dans un groupe bruyant, grouillant et sans personne pour s'en occuper adéquatement.

Le parent qui inscrit son enfant en milieu de garde doit prévoir des solutions de rechange en cas de maladie. Le service de garde spécifiera la durée d'exclusion pour chaque maladie contagieuse en se référant au tableau « Les infections en milieu de garde » du Ministère de la Famille et de l'Enfance.

Le matin, le parent est tenu d'aviser de la raison de l'absence de son enfant. Ainsi, si on décèle une épidémie, le milieu de garde prendra les mesures nécessaires.

Le parent doit consulter un professionnel de la santé afin d'identifier le malaise de son enfant. Avertir le médecin que l'enfant est en milieu de garde.

Si au cours de la journée, l'enfant est déclaré malade, un appel sera fait aux parents. Ceux-ci sont responsables de venir chercher l'enfant ou d'envoyer quelqu'un qui les remplacera et ce après avoir donné les coordonnées de cette personne à l'éducatrice qui pourra lui demander une pièce d'identité.

L'EXCLUSION D'UN ENFANT POUR CAUSE DE MALADIE.

Pourquoi exclure?

- * Parce que votre enfant malade requiert un environnement propice pour se rétablir et reprendre des forces, que le service de garde ne peut lui offrir au sein d'un groupe actif
- * Parce qu'il est important d'éviter la transmission des microbes, s'il s'agit d'une maladie contagieuse, aux autres enfants et à l'éducatrice.

Quand exclure?

Vous devez exclure votre enfant lorsque celui-ci présente un des symptômes suivants :

- * Si votre enfant fait de la fièvre accompagnée d'autres symptômes comme une éruption cutanée. La fièvre est souvent un indice d'une affection plus grave même si les symptômes sont peu spécifiques. C'est aussi la raison pour laquelle on demande de ne pas « maquiller » la fièvre de l'enfant le matin en lui administrant de l'acétaminophène.
- * Il a eu une diarrhée qui déborde de sa couche ou une diarrhée avec du mucus ou du sang.
- * Il a de la difficulté à respirer
- * Il a vomi deux (2) fois dans les dernières 24 heures.
- * Il a les yeux rouges accompagnés d'écoulement purulent.

Lorsque les symptômes mentionnés précédemment apparaissent, il vaut mieux garder votre enfant à la maison, car il s'agit parfois du début d'une maladie contagieuse. Consultez alors un spécialiste de la santé afin d'établir un diagnostic.

Voici une brève liste de maladies où L'exclusion de l'enfant est nécessaire lorsque le diagnostic est posé : * Conjonctivite purulente * Coqueluche * Gale * Gastro-entérite * Giardiase (sauf si traitement en cours) * Hépatite A * Impétigo * Infection à streptocoque * Oreillons * Rougeole * Rubéole * Scarlatine * Poux (jusqu'à la première application du traitement)	Voici une brève liste de maladies courant en CPE pour lesquelles l'exclusion de l'enfant n'est pas nécessaire. * Allergies courantes * Boutons de chaleur * Candidose (muguet) * Coliques * Constipation * Grippe (sauf si forte fièvre) * Laryngite (faux croup) * Mal de dent * Otite * Rhume * Toux * Un vomissement * Varicelle
--	---

LE RÔLE DE L'ÉDUCATRICE FACE À L'ENFANT MALADE

En premier lieu, lorsqu'on constate qu'un enfant est fiévreux, l'éducatrice doit en informer la direction qui appelle le parent une première fois. Avec la recommandation du parent, on lui donne de l'acétaminophène, en lien avec le protocole du ministère de la Famille et des Aînés. Cependant, si l'état général de l'enfant ne s'est pas amélioré, on rappellera le parent pour qu'il vienne le chercher.

Nous pouvons demander qu'un enfant soit vu par un professionnel de la santé afin de déterminer s'il y a un risque de contagion pour les autres enfants.

Lorsque l'enfant revient avec une prescription d'un médecin, membre du Collège des Médecins, le parent doit signer le formulaire d'autorisation et l'éducatrice pourra lui administrer le médicament.

Selon le protocole du ministère de la Famille et des Aînés, l'enfant fait de la fièvre si :

- * Sa température buccale, rectale ou tympanique est égale ou supérieur à 38 Celsius
- * Sa température axillaire est égale ou supérieure à 37.5 Celsius

Si l'enfant fait de la température, l'éducatrice demandera qu'on appelle le parent pour l'aviser de l'état de l'enfant. Souvent, si l'éducatrice demande qu'on appelle le parent, c'est que l'enfant présente aussi d'autres symptômes que la fièvre :

- * Ne mange pas
- * Dort continuellement
- * Ne participe pas aux activités (amortie)
- * Pâleur inhabituelle
- * Selles liquides
- * Vomissements
- * N'est pas fonctionnel
- * Pleure continuellement

Voici la procédure que doit suivre l'éducatrice en cas de fièvre chez l'enfant de plus de deux (2) mois, telle que prescrite dans le protocole du ministère de la Famille et des Aînés :

- * Découvrir l'enfant
- * Faire boire l'enfant souvent et peu à la fois
- * Informer les parents de l'état de l'enfant
- * Administrer de l'acétaminophène selon la posologie indiquée
- * Une heure après l'administration d'acétaminophène, reprendre la température et si elle demeure élevée, demander au parent de venir chercher l'enfant.
- * Si on ne peut pas rejoindre le parent et que l'état de santé de l'enfant est inquiétant, nous communiquerons avec les personnes inscrites en cas d'urgence dans le dossier de l'enfant.
- * En cas de doute sur l'état de santé de l'enfant et sans réponse des parents, le service des urgences sera contacté.

Si l'éducatrice remarque que l'enfant n'est pas fonctionnel et ne se sent vraiment pas bien. Il est possible qu'on appelle le parent pour qu'il vienne chercher immédiatement l'enfant.